

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

NOMBRE DE MEMBRES		
19		
Présents	Représentés	Absents
13	2	4
<u>OBJET DE LA DELIBERATION :</u>		
N° 12/12/23-17		
AUTORISATION DE RENOUVELER L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DYNAMIQUE DESIGN SUD POUR LES TROIS PROCHAINS EXERCICES 2024-2025-2026		

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 12 du mois de décembre à 14h30.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ETAIENT PRESENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Patrick SIROT, Pascal SIMONET, Sébastien BOUDILLON, Claude ARNAUD- GALLI, Josy CHAMBON, Valérie MONDONE, Gaston SECONDI, Aurélie GIRARD, Stéphanie PETRALIA.

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

**Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE,
Bénédicte LEFEUVRE représentée par Dalia MESSARA**

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

**Marc LAURIOL représenté par Yann TAINGUY,
Jean-Pierre BLANC représenté par Jean-Luc DELAUNAY.**

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

**Philippe MAHE, Hélène BILL, François CARRASSAN,
Louise NOËL.**

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE**

SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

~~~~~

**N° D'ORDRE : 12/12/23-17**

**OBJET :**

**AUTORISATION DE RENOUELER L'ADHESION A  
L'ASSOCIATION DYNAMIQUE DESIGN SUD POUR LES TROIS  
PROCHAINS EXERCICES 2024-2025-2026**

**Monsieur le Président expose :**

Mes chers collègues,

L'Association Dynamique Design Sud regroupe les établissements d'enseignement de design publics et privés de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. L'association a pour objet de réunir les équipes des écoles de design du sud pour mener des actions communes et promouvoir ces initiatives au-delà des limites de notre région.

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Association Dynamique Design Sud a été décidé que la cotisation concernant le prix René Ragueb serait dorénavant intégrée dans la cotisation annuelle. De fait, le montant de la cotisation pour 2024 passe de 400€ à 500€ TTC.

Aussi il est demandé l'autorisation de renouveler l'adhésion à cette association par le versement d'une cotisation annuelle de 500 € à l'association Dynamique Design Sud pour les trois prochaines années.

**Après avoir entendu le rapport du Président,**

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée n°10/12/263 du 18 décembre 2010,

**VU** la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du Var n°G2S du 13 décembre 2010,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010 créant un établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé Ecole Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée,

**CONSIDERANT** qu'il convient d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'association Dynamique Design Sud pour les trois prochains exercices à savoir 2024, 2025 et 2026,

Et après en avoir délibéré,

## DECIDE

### ARTICLE 1:

**D'APPROUVER** l'exposé qui précède.

### ARTICLE 2 :

**DE DIRE** que le versement de la cotisation d'un montant de 500€ TTC est autorisé et prévu au budget à l'imputation n°6281.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 12/12/2023.

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle  
École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence  
Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

  
**ésadtpm**  
E.P.C.C Ecole Supérieure d'Art et de Design  
Toulon Provence Méditerranée  
Yann TAINGUY  
Président  
du Conseil d'Administration